

Le 6 janvier 2017

L'honorable Tracy McPhee  
Ministre de l'Éducation  
Ministre de la Justice

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous accueillir comme ministre de l'Éducation et ministre de la Justice.

Les Yukonnais nous ont confié le mandat de gouverner le territoire. Nous nous acquitterons de cette importante responsabilité en nous assurant de diriger avec respect, courage et compassion. Nous devons à chaque instant travailler pour mériter la confiance de la population que nous servons et répondre à ses besoins et à ses aspirations pour faire du Yukon un meilleur endroit où vivre.

Le présent document a pour objet de guider vos efforts pour concrétiser les promesses que nous avons faites aux Yukonnais en précisant ce à quoi nous nous emploierons et la façon dont nous entendons procéder.

Nos priorités sont clairement définies. Notre gouvernement fera le nécessaire pour créer des emplois, tout en visant un juste équilibre entre le renforcement et la diversification de notre économie et une saine intendance environnementale. Nous travaillerons en collaboration avec les Premières nations de manière avantageuse pour elles et l'ensemble des Yukonnais. Nous prendrons en considération les besoins et les intérêts locaux et les solutions proposées à l'échelle locale afin de favoriser l'épanouissement de collectivités prospères. Nous veillerons à ce que les Yukonnais puissent mener une existence heureuse, féconde et saine grâce à la mise en place de programmes et de services accessibles, intégrés et adaptés à leurs besoins.

Les efforts que nous déploierons pour donner corps à ces priorités seront menés de façon harmonieuse par une équipe bien soudée qui reconnaît que la prise de décisions au sein du Conseil des ministres est un processus collectif et que les divers dossiers traités n'existent pas en vases clos. Ils sont interreliés et souvent complexes, et exigent que le gouvernement travaille de façon unifiée à leur avancement. Notre travail sera axé en outre sur la production de résultats concrets qui contribuent à améliorer la vie des citoyens. Nous assurerons un suivi serré pour évaluer les progrès réalisés à l'égard de chacune des priorités énoncées et en ferons rapport aux Yukonnais qui seront invités à nous faire part de leurs commentaires à ce sujet.

Ce faisant, nous veillerons à ne pas dépasser notre capacité financière. Nous devons prendre des décisions bien réfléchies et prudentes quant à nos dépenses afin d'être en mesure d'investir efficacement et de façon sensée dans l'emploi, les citoyens et les collectivités de l'ensemble du territoire.

Nos ressources financières sont limitées et, par conséquent, nous devons agir avec modération pour remplir nos promesses. La réalisation de certaines initiatives prendra plus de temps que d'autres, et il nous faudra planifier en fonction de certains imprévus auxquels nous pourrions devoir faire face durant notre mandat. Afin que nous puissions produire les résultats escomptés au rythme qui convient, je vous demande dans l'immédiat de mettre l'accent sur certains objectifs particuliers liés à nos priorités.

En tant que ministre de l'Éducation, votre principale priorité stratégique est de veiller à ce que notre système d'éducation – aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire – donne des résultats substantiels qui permettent d'atteindre les objectifs sociaux, économiques et communautaires du Yukon. Cela signifie s'engager à promouvoir l'apprentissage continu et à appuyer la transition vers l'Université

du Yukon par la mise en œuvre de programmes qui répondent aux besoins diversifiés des Yukonnais en matière d'éducation. Cela implique également de travailler avec la ministre de la Santé et des Affaires sociales pour assurer la prestation de services intégrés en matière de garde d'enfants, de développement de la petite enfance et d'éducation par les deux ministères. En travaillant en collaboration avec les parents, les enseignants et les autres intervenants du domaine de l'éducation, y compris les Premières nations et les collectivités, vous veillerez à ce que nos élèves soient en mesure de réaliser leurs aspirations et de contribuer à un avenir prometteur pour le Yukon.

De façon plus particulière, je m'attends dans l'immédiat à ce que vous travailliez avec vos collègues et nos partenaires des collectivités à l'atteinte des objectifs clés suivants :

- Assurer la mise en œuvre de la version adaptée au Yukon du nouveau programme d'études de la Colombie-Britannique centré sur l'élève.
- En collaboration avec l'Association des enseignants et des enseignantes du Yukon, examiner les pratiques d'embauche des enseignants.
- De concert avec la ministre responsable de la Société d'habitation du Yukon, préparer l'adoption éventuelle d'une nouvelle façon de procéder relativement aux logements pour employés qui favoriserait le maintien des enseignants dans les collectivités en leur offrant davantage d'options en matière de logement.
- En collaboration avec la Commission scolaire francophone du Yukon, l'Association franco-yukonnaise, les familles francophones du territoire, les écoles francophones du Yukon et les écoles offrant des programmes d'immersion française, terminer la planification relative à la construction d'une nouvelle école secondaire francophone.
- Explorer diverses façons de favoriser davantage la participation des membres de la collectivité dans la gestion scolaire.
- Réduire les disparités économiques et sociales entre Whitehorse et les collectivités rurales au moyen de programmes de formation, d'éducation et de littératie.
- De concert avec le Collège du Yukon et la ministre de la Santé et des Affaires sociales, prendre des mesures pour encourager l'inscription annuelle d'étudiants au programme de formation d'infirmières et d'infirmiers auxiliaires autorisés offert au Collège.
- Travailler avec la ministre du Tourisme et de la Culture en vue de favoriser la participation des Premières nations du Yukon, du Collège du Yukon et de nos partenaires des collectivités dans la mise sur pied d'un programme de beaux-arts autochtones qui sera offert à l'école des arts visuels du Yukon.

En tant que ministre de la Justice, votre principale priorité sera de vous assurer, en travaillant de concert avec les forces policières, les intervenants du domaine de la justice et les Premières nations, que notre système de justice est équilibré, c'est-à-dire qu'il permet de protéger la population et de répondre aux besoins des victimes tout en fournissant aux délinquants un soutien en matière de réadaptation qui permet de prévenir la récidive et qui tient compte des facteurs qui contribuent à l'incarcération, tels que la déficience, les troubles de santé mentale et la toxicomanie. Dans votre rôle comme conseiller juridique en chef du gouvernement, il vous incombe de vous assurer que nos lois satisfont aux normes reconnues en ce qui a trait à l'équité, à l'impartialité et au respect de la primauté du droit.

De façon plus particulière, je m'attends dans l'immédiat à ce que vous travailliez avec vos collègues et nos partenaires des collectivités à l'atteinte des objectifs clés suivants :

- Élargir les activités de prévention du crime selon une méthode fondée sur l'aménagement du milieu pour inclure toutes les collectivités rurales et éloignées qui manifestent un intérêt à cet égard.

- Améliorer les services offerts aux victimes de violence ou d'agression sexuelle au Yukon en travaillant de concert avec la ministre de la Santé et des Affaires sociales, la ministre responsable de la Direction de la condition féminine et nos partenaires communautaires.
- Assurer la mise sur pied de programmes de thérapie de rechange en milieu carcéral qui sont adaptés aux détenus atteints de déficiences ou souffrant de troubles de santé mentale ou de dépendance.
- Travailler avec les Premières nations pour préparer des programmes destinés aux contrevenants qui sont adaptés à leur culture.
- Travailler avec le Barreau du Yukon en vue de faciliter l'accès à des services juridiques et d'assurer la protection de l'intérêt public grâce à l'élaboration de mesures législatives qui permettront d'actualiser la *Loi sur la profession d'avocat* et ses règlements d'application.
- De concert avec la ministre responsable de la Direction de la condition féminine et d'autres collègues, examiner les lois, politiques et pratiques en vigueur pour s'assurer que le gouvernement du Yukon se conforme aux règles et aux normes sociales en ce qui a trait à la non-discrimination envers les personnes LGBTQ.

Les discussions qui auront lieu au Conseil des ministres, au sein du caucus et à l'Assemblée législative du Yukon nous permettront de préciser plus avant les objectifs sur lesquels nous devons insister pour réaliser notre mandat.

En tant que membre du Conseil des ministres, vous devez respecter les exigences liées aux processus de gouvernance afin que les décisions qui sont prises soient bien pesées, leurs incidences bien comprises et les résultats escomptés bien clairs.

Vos sous-ministres sont des sources de soutien et des conseillers précieux et impartiaux. Il vous incombe d'établir des relations de travail respectueuses, positives et efficaces avec eux et avec l'ensemble de la fonction publique. Les travaux de recherche, le savoir-faire et les évaluations dont nous font profiter les fonctionnaires dévoués et compétents à notre service nous sont essentiels pour prendre des décisions justes, équilibrées et fondées sur des données probantes.

Nous avons promis aux Yukonnais de faire preuve d'inclusion dans l'exercice de nos responsabilités publiques. Cela signifie être prêt à écouter et à valoriser l'opinion de chacun. Cela veut également dire respecter la diversité et l'égalité de nos citoyens et reconnaître l'apport de leurs cultures, de leur patrimoine et de leurs langues à la mosaïque sociale du Yukon. Nous nous sommes engagés à souscrire aux principes d'ouverture et de transparence dans la prise de décisions, à concilier les divers besoins de la population et à servir les grands intérêts du public. Nous avons dit que nous assumerions la responsabilité des décisions que nous prenons – en d'autres termes, nous ferons ce que nous nous engageons à faire.

Nous voulons que l'Assemblée législative du Yukon soit un lieu où règne le respect et un esprit d'inclusion, que ses membres soient tenus de rendre compte de leurs actes, que son travail soit effectué dans la transparence et qu'il serve à améliorer la vie des Yukonnais. Par conséquent, je m'attends à ce que vous coopériez avec tous les membres de l'Assemblée législative à la poursuite de ces objectifs et que vous preniez les travaux de l'Assemblée au sérieux. Vous devez être prête à répondre aux questions et à expliquer les décisions qui sont prises d'une manière qui reflète le principe de responsabilité ministérielle.

Vous et les autres membres du Conseil des ministres êtes les dépositaires de la confiance de la population et êtes chargés de travailler dans l'intérêt du public. Cette responsabilité va de pair avec de hautes attentes, notamment que vous adoptiez la conduite la plus éthique qui soit et fassiez constamment preuve d'intégrité, tant sur le plan personnel que professionnel, dans l'exercice de vos fonctions au service de la population du Yukon.

Vous devez respecter la lettre et l'esprit de la *Loi sur les conflits d'intérêts (députés et ministres)*, y compris le *Code de déontologie pour les membres du Conseil exécutif* ainsi que les dispositions des documents intitulés *Executive Council Code of Conduct* et *Ministerial Gift Policy*. Si des questions surgissent concernant la possibilité que vos intérêts personnels aient ou semblent avoir une incidence sur l'exercice de vos responsabilités publiques, vous devez consulter la Commission sur les conflits d'intérêts sans tarder et suivre ses conseils.

Je vous suis reconnaissant de votre engagement à accepter ces nouvelles responsabilités ministérielles. Je compte sur vous pour vous en acquitter consciencieusement, de manière réfléchie et en gardant clairement en tête les objectifs à atteindre. Je me réjouis à la perspective de travailler avec vous à l'instauration de changements positifs pour le Yukon.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, mes sincères salutations.

Le premier ministre du Yukon,

[signature]

Sandy Silver